

TÉMOIGNAGES

SÉNAT

OTTAWA, jeudi 31 mars 1949.

Le Comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été déféré le bill N, Loi concernant la faillite, se réunit à 10 h. 30 du matin.

L'hon. M. BEAUREGARD occupe le fauteuil.

LE PRÉSIDENT: Honorables membres du Comité, je tiens d'abord à vous dire que le sous-comité, qui s'est réuni cette semaine, avait été mis au courant du désir de certaines personnes voulant comparaître devant le Comité plénier; il a été décidé que nous communiquerions avec ces personnes et leur donnerions l'occasion de venir. Voilà pourquoi nous siégeons ce matin, et à moins que le Comité n'en décide autrement, la présente séance est la dernière à laquelle des témoins pourront se faire entendre devant tout le Comité. Il était convenu que nous entendrions deux témoins ce matin. L'un de ceux-ci devait représenter le comité national de l'Association canadienne des voyageurs de commerce, mais je reçois à l'instant une lettre de MM. Foster, Hannan, Watt et Stikeman, de Montréal, qui déclarent que personne ne comparaitra au nom de l'association. La lettre est toutefois accompagnée d'un mémoire. (Voir Appendice "P" au présent compte rendu.)

Le seul témoin que nous ayons ici est Me R. C. Merriam, de l'étude de Gowing, MacTavish, Watt, Osborne et Henderson. Il représente plusieurs entreprises de la Colombie-Britannique, et, avec votre permission, je vais l'inviter, dans quelques minutes à s'avancer.

Une lettre adressée à M. le sénateur Hugessen par le *Board of Trade* de la ville de Toronto a été portée à mon attention. Cet organisme a déjà présenté un exposé au Comité, et déclare qu'il enverra de nouveau son représentant si le Comité le désire. Le Comité n'a pourtant pas l'habitude d'inviter qui que ce soit à venir prendre ici la parole; nous avons plutôt fait savoir que tout délégué était le bienvenu parmi nous aux heures réservées à nos séances. M. le sénateur Hugessen désire-t-il déposer un mémoire au nom du *Board of Trade*?

L'hon. M. HUGESSEN: Monsieur le président, d'après moi, le *Board of Trade* de la ville de Toronto a voulu bien faire comprendre, tout simplement, qu'il avait déjà présenté un exposé et que, si le Comité désirait de plus amples renseignements, il enverrait un délégué pour répondre aux questions posées.

LE PRÉSIDENT: Le mémoire du *Board of Trade* a été imprimé dans notre compte rendu, et le Comité n'a pas exprimé le désir de poser des questions sur ce mémoire.

J'aimerais maintenant que quelqu'un propose l'impression, dans notre compte rendu, du mémoire du comité national de l'Association canadienne des voyageurs de commerce.

L'hon. M. HAIG: J'en fais la proposition, monsieur le président.

La proposition est adoptée.

LE PRÉSIDENT: Maître, voulez-vous déposer un mémoire, en plus des opinions que vous entendez exprimer ici ce matin?